

Direction des ressources humaines
Division des personnels administratifs,
techniques et d'encadrement
DPATE 2
DPATE 3
n°0150/2021-2022/NM/EC/AM
Affaire suivie par :
Nadia MAKHLOUTI
Tél : 03 26 05 68 97
Mél : ce.dpate2@ac-reims.fr

Emilie CHEVALIER
Tél : 03 26 05 69 03
Mél : ce.dpate3@ac-reims.fr

1, rue Navier
51082 Reims Cedex

Reims, le 13 décembre 2021

Le recteur de l'académie de Reims

à

Destinataire in fine

Objet : Mouvement inter-académique, rentrée 2022 :
- des personnels administratifs de catégorie C,
- des personnels ITRF de catégorie C,
- des personnels infirmiers,
- des personnels de service social

Référence : B.O.E.N special n°7 du 2 décembre 2021

Je vous prie de bien vouloir attirer l'attention des personnels cités en objet, souhaitant obtenir une mutation dans une autre académie, sur les modalités de participation au mouvement inter-académique pour l'année 2022.

I – Pré-inscription au mouvement inter académique :

Les personnels de l'académie de Reims candidats à une mutation vers une autre académie doivent impérativement se pré-inscrire sur l'application AMIA, à l'aide de leur NUMEN, à l'adresse suivante :

<http://www.ac-reims.fr>

Rubrique :

Personnel

- mouvements des personnels
- mouvement inter-académique
 - personnels administratifs
ou personnels médico-sociaux
ou personnels techniques, ouvriers et de service
- participation au mouvement pré-inscription sur l'application AMIA

à compter du 6 janvier 2022 jusqu'au 3 février 2022.

Cette application, commune à l'ensemble des académies, permettra à chacun de sélectionner **3 académies d'affectation au maximum**, autres que celle de Reims.

II – Participation au mouvement intra-académique :

Dans un second temps, la saisie des vœux s'effectuera, toujours sur l'application AMIA, suivant des dispositions et un calendrier propre à notre académie qui vous sera communiqué ultérieurement.

Il est recommandé aux agents souhaitant quitter l'académie de se renseigner auprès du rectorat de l'académie d'accueil, pour connaître les dates de leur mouvement intra-académique.

Pour le recteur et par délégation,
la secrétaire générale de l'académie


Sandrine Connan

LISTE DES DESTINATAIRES

Madame et Messieurs les directeurs académiques des services de l'Éducation nationale des Ardennes, de l'Aube, de la Marne et de la Haute-Marne
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
Monsieur le président de l'université de Reims Champagne – Ardenne
Monsieur le directeur de l'université de technologie de Troyes
Monsieur le directeur de l'ENSAM de Châlons-en-Champagne
Madame la directrice du CROUS de Reims
Monsieur le directeur du réseau Canopé de Reims
Monsieur le directeur du CREPS de Reims
Madame la responsable du SAIO
Mesdames et Messieurs les directeurs de CIO
Mesdames et Monsieur les secrétaires généraux adjoints
Mesdames et Messieurs les chefs de division et de service du rectorat
Madame le docteur STIENNE, médecin de prévention
Madame MEYER Marie-Aude, infirmière conseillère technique de la rectrice
Madame DESTREZ Dominique, conseillère technique de service social de la rectrice
Madame AVIGLIANO Isabelle, cheffe du service du dialogue social
Madame BERNAERT Catherine, cheffe du service de l'accompagnement des personnels et de l'évolution professionnelle

Direction des ressources humaines
Division des personnels administratifs,

3

techniques et d'encadrement
DPATE 2
Tél : 03 26 05 68 97
Mél : ce.dpate2@ac-reims.fr
DPATE 3
Tél : 03 26 05 69 03
Mél : ce.dpate3@ac-reims.fr

1, rue Navier
51082 Reims Cedex